

## Appel des théologiens

Non à Prêles ! Pas de maintien à l'aide d'urgence durant des années !

Aujourd'hui encore, la majorité des requérants qui demandent l'asile en Suisse sont acceptés comme réfugiés ou obtiennent au moins une autorisation de rester. Cependant, une partie d'entre eux voient leur demande refusée et doivent quitter la Suisse. Le monde politique et la société en général sont largement d'accord pour dire que tous les requérants ne peuvent pas rester en Suisse.

Les personnes déboutées sont soumises à de fortes pressions et tombent dans l'aide d'urgence ; tout est fait pour les pousser à partir. Or, de nombreux migrants ne veulent pas (pour de bonnes raisons) quitter la Suisse ou ne peuvent pas rentrer dans leur pays. Ce sont par exemples les femmes et les hommes d'Erythrée, du Tibet, d'Afghanistan, d'Iran. Ils restent durant plusieurs années sous le régime d'aide d'urgence. Cela veut dire : quitter le logement, abandonner le travail, déménager dans un centre. Dans cet hébergement collectif, chaque personne reçoit 8 CHF par jour pour se nourrir, se vêtir, se déplacer, téléphoner, etc. Même si la personne est enregistrée dans le centre, elle est considérée par les autorités comme une personne séjournant illégalement en Suisse, comme un sans-papier ; à tout moment, elle risque d'être arrêtée et emprisonnée par mesures administratives. Vivre de longues années sous le régime de l'aide d'urgence, c'est vivre sans perspectives d'avenir, sans droits, sans dignité.

Dans le canton de Berne, l'ancien foyer d'éducation de Prêles doit accueillir prochainement tous les migrants à l'aide d'urgence, y compris ceux qui depuis plusieurs années vivent parmi nous dans la plus grande discrétion et ne peuvent pas retourner dans leur pays. La mise sur pied de ce centre, éloigné de tout est inacceptable.

Une décision prise démocratiquement peut, à moyen terme, avoir des conséquences tragiques et se transformer en une grave injustice. En effet, depuis l'institution le 1<sup>er</sup> janvier 2008 du régime de l'aide d'urgence, des centaines, voire des milliers de personnes vivent en Suisse dans des conditions contraires aux droits humains.

Il y a plus de 2'500 ans, les textes bibliques nous exhortaient déjà à accueillir l'étranger.

« Quand un émigré viendra s'installer chez toi, dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas ; cet émigré installé chez vous, vous le traiterez comme un indigène, comme l'un de vous ; tu l'aimeras comme toi-même ; car vous-

mêmes avez été des émigrés dans le pays d’Egypte. C’est moi, le SEIGNEUR, votre Dieu.

**Lévitique 19, 33-34 / TOB**

Traitons les migrants avec dignité, ce sont aussi des êtres humains et n’oublions pas que dans le passé, nos régions ont aussi connu l’exil et l’émigration. Même si nous ne sommes pas un étranger, une étrangère au pays d’Egypte, une vie dans la dignité est un cadeau que nous avons le devoir de rendre possible à d’autres.

**Notre appel s’adresse aux politiciens, à la société civile :  
Face aux réalités, repensez et modifiez les structures de l’aide d’urgence !**

**Nous appelons le canton de Berne à renoncer au centre pour requérants déboutés à Prêles.**

Février 2019

Groupe d’action Prêles/Tessenberg

Informations : Pasteur Daniel Winkler, paroisse I Riggisberg, 031 802 04 49/

[dawi@bluewin.ch](mailto:dawi@bluewin.ch)